



BONNES PRATIQUES À ADOPTER

Pratiqué sur des routes et des chemins adaptés et en respectant quelques recommandations, le VTT provoque peu de dégâts.

- Je reste sur les chemins, les routes et les itinéraires de VTT existants et balisés,
- J'évite de bloquer mes roues lorsque je freine,
- J'essaie de ne pas rouler après une averse, pour ne pas contribuer à dégrader les sentiers,
- Je ne roule pas dans les ruisseaux ou les zones humides,
- Avant de croiser ou de doubler un autre usager je ralentis et je préviens de mon arrivée,
- J'évite tout bruit inutile (cri, musique...) en particulier à l'aube et au crépuscule, moment où les animaux réalisent une part importante de leur activité vitale (nourrissage...),
- Pour mes besoins naturels, je m'écarte du passage et je dissimule le papier hygiénique. J'évite les points d'eau, les dunes et les pelouses littorales (risque de pollution de l'eau ou d'enrichissement du sol),
- Je ramène mes déchets avec moi ou je les laisse aux zones de ravitaillement, même ceux considérés comme biodégradables. Certains déchets organiques mettent plusieurs mois avant de disparaître complètement et enrichissent le sol.

CONTACTS

• Lorient Agglomération Pôle aménagement, environnement et transports Direction environnement et développement durable BP 20 001 56314 Lorient Cedex

Contact : 02 97 02 30 45

Crédits photographiques : F. Galivel, M. Jamoneau, S. Cuisset, O. Doré M. de Baets Fotolia

Pour toutes questions ou remarques :

- Pour les sites Natura 2000, "Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec", "Rade de Lorient" et "Île de Groix", assistante d'opération Natura 2000 de Lorient Agglomération : 02 97 02 30 41 capl@agglo-lorient.fr
- Pour le site Natura 2000, "Rivière du Scorff et de la Sarre, forêt de Pont Calleck", Syndicat Mixte du Bassin du Scorff : 02 97 32 50 34

- Pour le site Natura 2000, "Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées" Syndicat Mixte Grand Site Dunaire Gâvres-Quiberon : 02 97 55 50 89 lifegavresquiberon.coordonateur@orange.fr

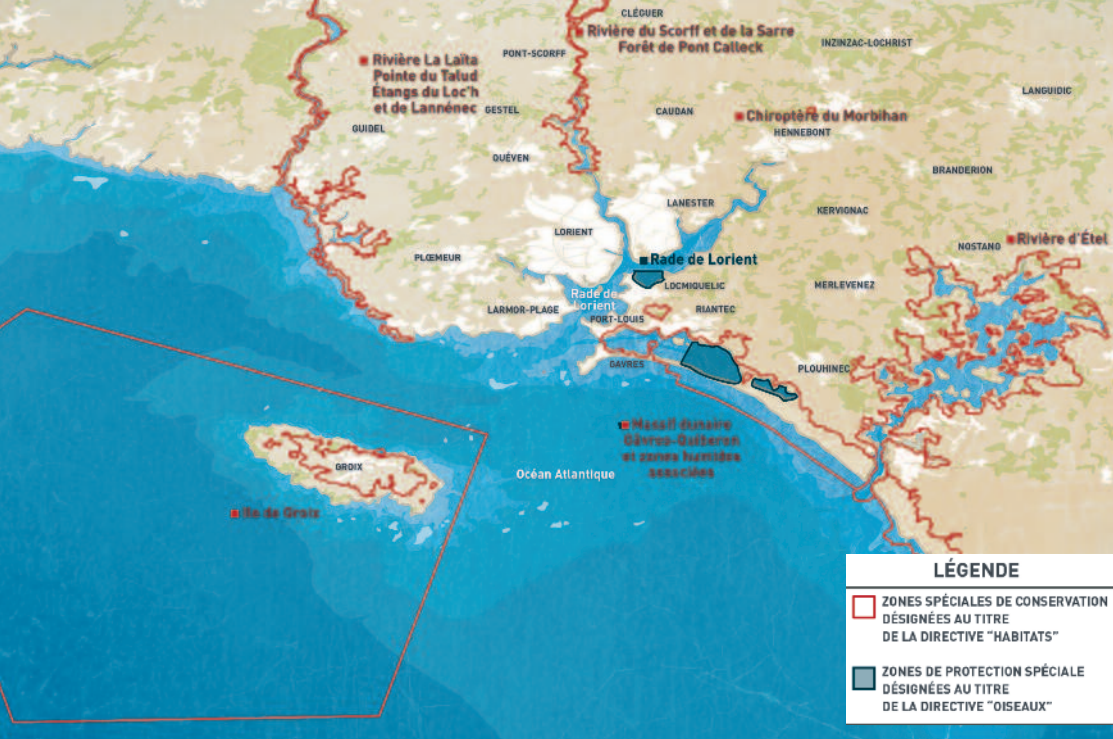
- Pour le site Natura 2000 "Ria d'Étel", Syndicat Mixte de la Ria d'Étel : 02 97 55 24 48 natura2000@ria-etel.com



LORIENT
AGGLOMÉRATION

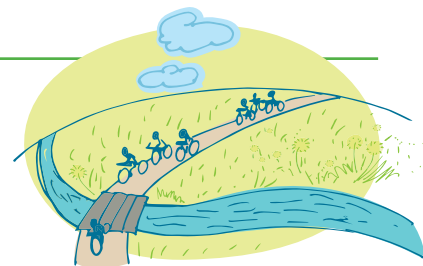
GUIDE DES BONNES PRATIQUES VTT, CYCLOCROSS

WWW.LORIENT-AGGLO.FR



Agrion de Mercure

Les espaces naturels qui nous entourent sont sollicités de plus en plus par les différentes activités de loisirs. Pour nous permettre de pratiquer encore longtemps ces activités sans participer à la dégradation des milieux naturels et à la diminution de la biodiversité,



→ L'organisation des courses de cyclocross doit respecter les sentiers dédiés !

il est important d'adopter une pratique respectueuse de l'environnement et des autres usagers.

Ce document est donc destiné à tous les pratiquants du VTT et du cyclocross.



→ Mieux vaut rester sur les chemins ! J'évite ainsi de rouler sur des plantes ou d'effrayer les animaux à proximité.

LES ENJEUX NATURA 2000

Natura 2000 : un outil réglementaire européen

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté et la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie la préservation de la nature et les activités humaines, dans une logique de développement durable.

Les chiffres clés de Natura 2000

→ 774 habitats naturels recensés dans les "cahiers d'habitat" à l'échelle française

→ 274 espèces d'oiseaux, 83 autres espèces animales

Deux directives européennes comme base réglementaire

- la directive « Oiseaux » de 1979 : objectif de conservation des oiseaux sauvages,
- La directive « Habitats » de 1992 : objectif de conservation de la faune, de la flore et des milieux naturels.

Plus d'infos sur Natura 2000

- Natura 2000 en Europe : 27 000 sites - 18 % du territoire de l'UE.
- Natura 2000 en France : 1 753 sites - 12,55 % de surface terrestre.
- Natura 2000 en mer : 207 sites marins.

QUELS IMPACTS A MON ACTIVITÉ DE VTT/CYCLOCROSS ?

Érosion des sols et élargissement des sentiers

Le passage répété des vélos entraîne une détérioration des milieux et une érosion du sol, en particulier lors d'intempéries. Les dérapages et freinages brutaux des vélos en descente accentuent ce phénomène érosif important. Ils créent des sillons et des ornières et accentuent le ravinement des zones déjà sensibles à l'érosion.

Dérangement de la faune

En vélo, le « hors piste » nuit à la faune par le dérangement ou l'écrasement des œufs des espèces nichant au sol.

Ce dérangement peut entraîner une dépense énergétique supplémentaire, un risque d'échec de reproduction et une augmentation du risque de prédation (de l'adulte, des jeunes ou des œufs).

Abandon de déchets

Il peut s'agir d'un mouchoir en papier, d'un emballage de barre énergétique, ou d'une bouteille jeté lors d'une ballade. Tous ces déchets entraînent une pollution de l'eau et des sols et ne sont pas sans conséquences pour la faune, la flore mais également pour l'Homme.